



N° 16.35 DECISION MODIFICATIVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 2016, s'est réuni en session ordinaire à Bourgoin-Jallieu , le 14 décembre de l'an deux mille seize sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 54 / Votants : 56

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (5)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (10)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Marc BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il est proposé au comité syndical diverses propositions de modifications de crédits nécessaires pour l'exercice 2016. Elles comprennent notamment pour le budget :

⇒ En section de fonctionnement :

- ♦ Des ajustements de crédits au sein du chapitre 011- Charges à caractère général, pour l'essentiel des rééquilibrages entre articles de fournitures et contrat de prestations selon un affinage des imputations de dépenses habituelles du syndicat, sans présence de dépenses particulières ou exceptionnelles à couvrir.
- ♦ Une diminution de 200 000,00€ du chapitre 65 (article 6558) qui sera réaffectée à l'article 611- Contrat de prestations (chapitre 011). Ce mouvement comptable est lié à l'intégration de la commune de Tignieu, le traitement des OM étant payé directement au SITOM par le SMND, et non pas via la communauté de communes LYSED (Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné) qui porte les autres dépenses liées au marchés publics de collecte.

Le détail des mouvements en section de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement		
60228	Autres fournitures consommables	- 260 000,00
6023	Alimentation	+ 151,00
60628	Autres fournitures non stockées	+ 302 179,00
6064	Fournitures administratives	+ 182,00
611	Contrat de prestations de service	+ 200 130,00
61521	Entretien de terrains	+ 3 926,00
615221	Entretien de bâtiments	- 100 000,00
615232	Entretien de réseaux	+ 5 000,00
6156	Maintenance	+ 35 000,00
617	Etudes et recherches	- 130,00
6182	Documentation générale	+ 2 091,00
6226	Honoraires	- 10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	+ 8 184,00
6241	Transports de biens	+ 200,00
6251	Voyages et déplacement	+ 175,00
6288	Autres services extérieurs	+ 5 012,00
63512	Taxes foncières	+ 7 900,00
	Chapitre 11	+ 200 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	- 200 000,00
	Total section de fonctionnement	0

Les propositions se traduisent par un ajustement budgétaire réparti comme suit :

⇒ en section de fonctionnement par un montant nul

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- Approuve la décision modificative du budget du SMND, telle que présentée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 14 décembre 2016

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

